



Focus sur le processus de suivi du projet pilote sur le mont Royal

Retrait des véhicules
particuliers en transit sur l'axe
Camillien-Houde / Remembrance

Présenté par

Marc-André Tousignant, ing. – CIMA+

Cédric Chassaing-Cuvillier, M.Sc.Géo., M.Sc.Env. – Ville de Montréal

8 avril 2019



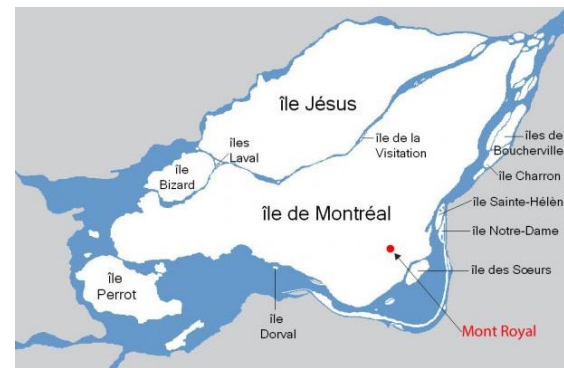
Sommaire de la présentation

- ✓ Contexte et localisation
- ✓ Élaboration du projet pilote
- ✓ Définition du plan de suivi
- ✓ Mandat de suivi (CIMA+)
- ✓ Impact du projet pilote – principaux résultats
- ✓ Conclusion



Contexte et localisation

- Le mont Royal constitue un bien collectif aux richesses naturelles et culturelles reconnues. Il s'agit d'un site patrimonial.
- Toute intervention à l'intérieur de ce site mérite une réflexion approfondie.
- La conservation et la mise en valeur de l'héritage de Frederick Law Olmsted, concepteur du parc du Mont-Royal, sont au cœur des préoccupations.
- Soulignons que l'accessibilité du parc à l'ensemble de la collectivité est l'un des grands principes ayant guidé le travail d'Olmsted.



Arondissement historique et naturel du Mont-Royal





Élaboration du projet pilote

- ✓ Dès l'automne 2017, une équipe multidisciplinaire de la Ville de Montréal, regroupant des professionnels de la direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, de la direction de la mobilité, de l'arrondissement Ville-Marie et de la Société de transport de Montréal, se penche sur la question du transit sur le Mont-Royal et élabore différents scénarios pour un projet pilote prévu pour l'été 2018.
- ✓ En 2018, la Ville de Montréal a entrepris l'élaboration d'une vision globale actualisée de l'accessibilité et de la mobilité sur le mont Royal.

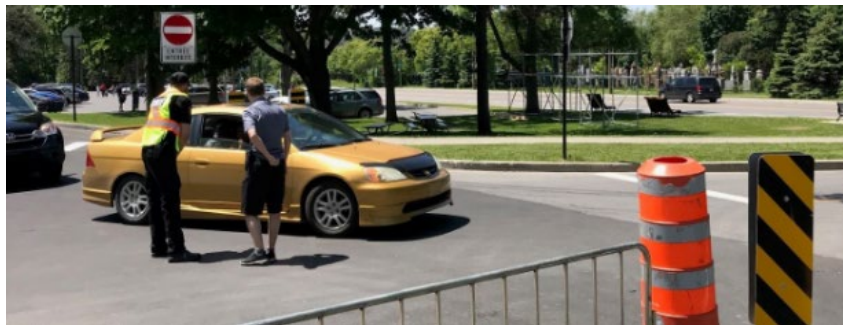
Élaboration du projet pilote – Schéma de circulation



- Accès aux stationnements du lac aux Castors par l'ouest seulement
- Accès aux stationnements de la maison Smith par l'est seulement
- Tronçon à accès restreint d'une longueur d'environ 550 m

Élaboration du projet pilote – Mesures

- Signalisation interdisant le transit de véhicules particuliers (vélo, autobus et véh. autorisés permis)
- Aménagement de chicanes temporaires
- En période de fort achalandage, accès permis du stationnement Lac aux Castors vers celui de la Maison Smith, géré par des agents
- Gestion des accès pour les cimetières



Élaboration du projet pilote – Mesures complémentaires

- Transport en commun:
 - Ligne 711 bonifiée
 - Ajout de deux arrêts d'autobus
- Sécurité:
 - Vitesse affichée abaissée à 40 km/h
 - Campagne de sensibilisation à la cohabitation des modes de transport



Définition du plan de suivi

Objectifs du plan de suivi:

- ✓ Documenter les bénéfices et les impacts de la coupure du transit
- ✓ Bonifier le projet pilote pendant son implantation
- ✓ Mettre en lumière des enseignements pour un éventuel projet permanent
- ✓ Analyser l'impact sur la qualité de l'expérience des visiteurs du parc du Mont-Royal et des cimetières





Définition du plan de suivi

Éléments majeurs du plan de suivi:

- Création de deux comités (partenaires internes et partenaires externes)
- Suivi des données sur une multitude d'aspects (mandat de CIMA+):
 - ✓ Circulation
 - ✓ Fonctionnalité du concept
 - ✓ Transport en commun
 - ✓ Stationnement
 - ✓ Environnement



Définition du plan de suivi - Comités

Deux comités de suivi ont été mis en place:

Un comité interne

qui a effectué le suivi général du projet pilote, en continu;
qui a émis des recommandations et proposé des corrections ou des améliorations au projet pilote.

Un comité de partenaires (groupe de travail de la TCMR)

qui a reçu les informations et les résultats du plan de suivi;
qui a participé aux discussions relatives au plan de suivi;
qui a fait part de ses commentaires et de ses recommandations au comité de suivi interne.

Des rencontres de ces comités ont eu lieu **en amont et durant** le projet pilote.

Définition du plan de suivi – Collecte de données

Collecte de données avant le projet pilote en mai 2018



Collecte de données pendant le projet pilote en juin 2018



Collecte de données pendant le projet pilote en septembre 2018



Présentation des résultats finaux en novembre 2018



Mandat de suivi – Analyse de l'impact du projet pilote (CIMA+)

CIMA+ a été mandaté par la Ville pour les accompagner dans:

- ✓ La collecte de données (notamment les enquêtes de transit avant et pendant le projet pilote);
- ✓ Les observations sur le terrain;
- ✓ L'analyse des données recueillies (tous les aspects);
- ✓ La production du rapport de suivi;
- ✓ La présentation des résultats du suivi à l'OCPM.

Impact du projet pilote

Principaux résultats





SEMAINE: Débits véhiculaires 24h sur l'axe CHR

(automobiles, bus et camions)

Diminution d'au moins 75 % du volume global de véhicules sur le mont Royal (-7 500 à -9 500 véhicules/jour)



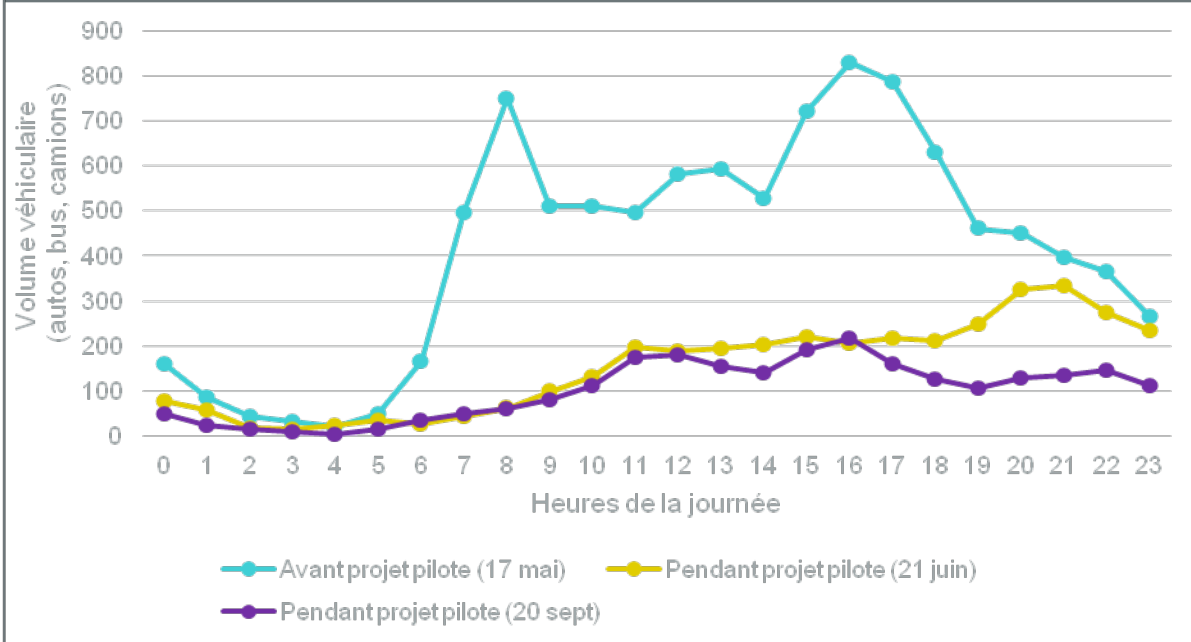
SEMAINE: Débits horaires sur l'axe CHR

(automobiles, bus et camions)

Élimination des pointes de trafic

Élimination presque totale de la circulation de transit

Débit véhiculaire en semaine sur la voie Camillien-Houde à la hauteur du belvédère Camillien-Houde (somme des deux directions)

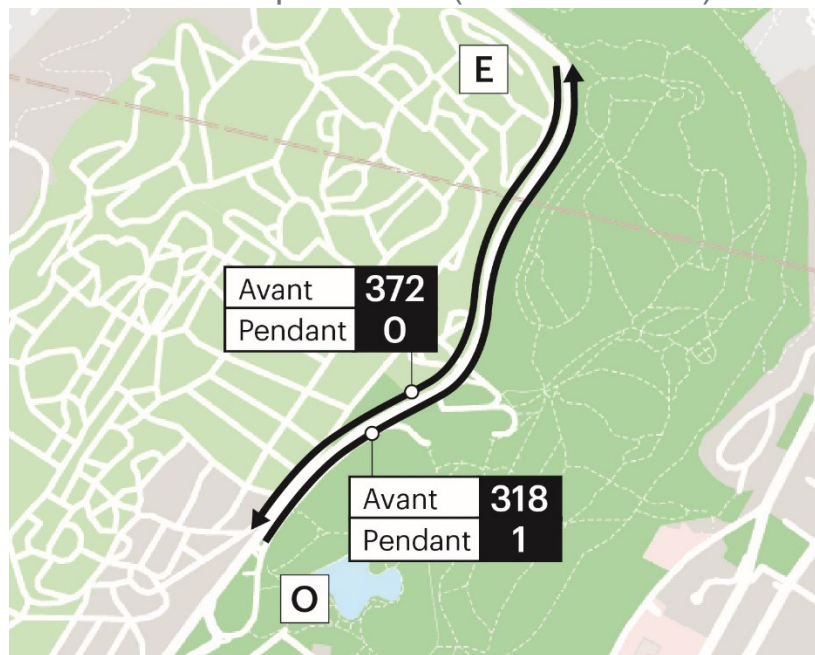


SEMAINE: Transit des véhicules particuliers

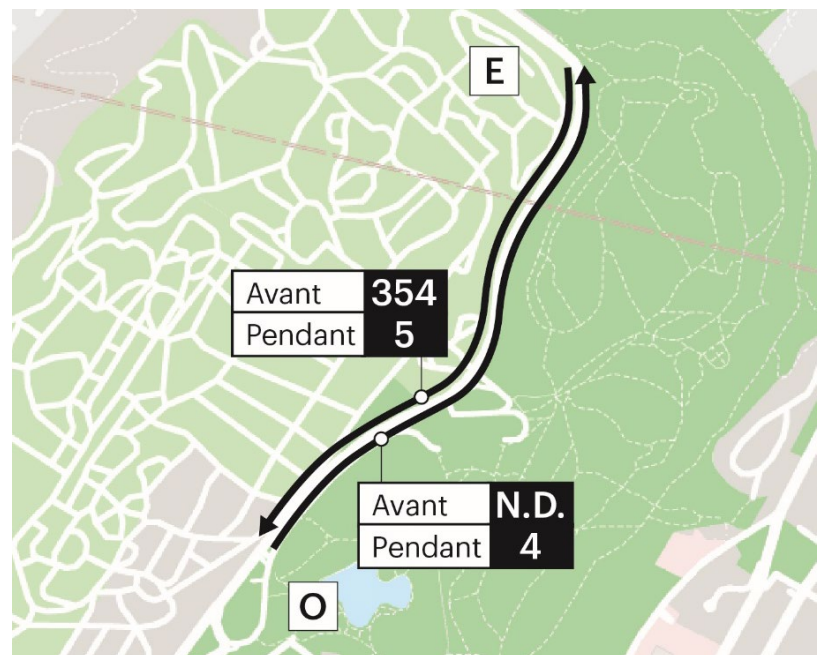
(novembre 2017 versus septembre 2018)

Le projet pilote a permis de supprimer 99%
du transit à travers le mont Royal

Heure de pointe AM (7h 30 à 8h 30)



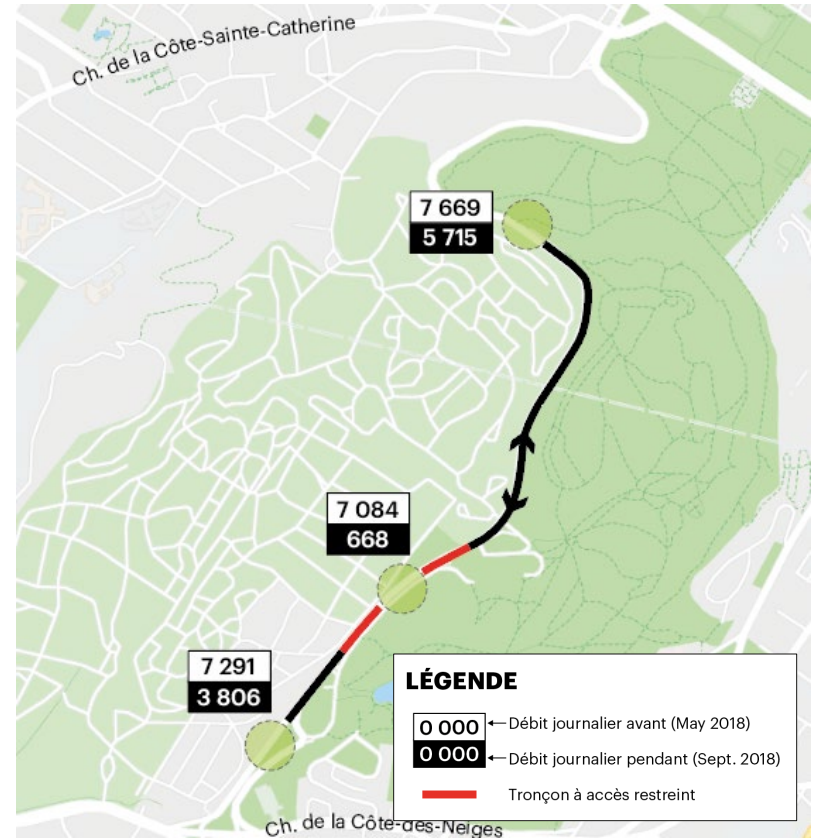
Heure de pointe PM (16h 30 à 17h 30)





FIN DE SEMAINE: Débits véhiculaires 24h sur l'axe CHR (automobiles, bus et camions)

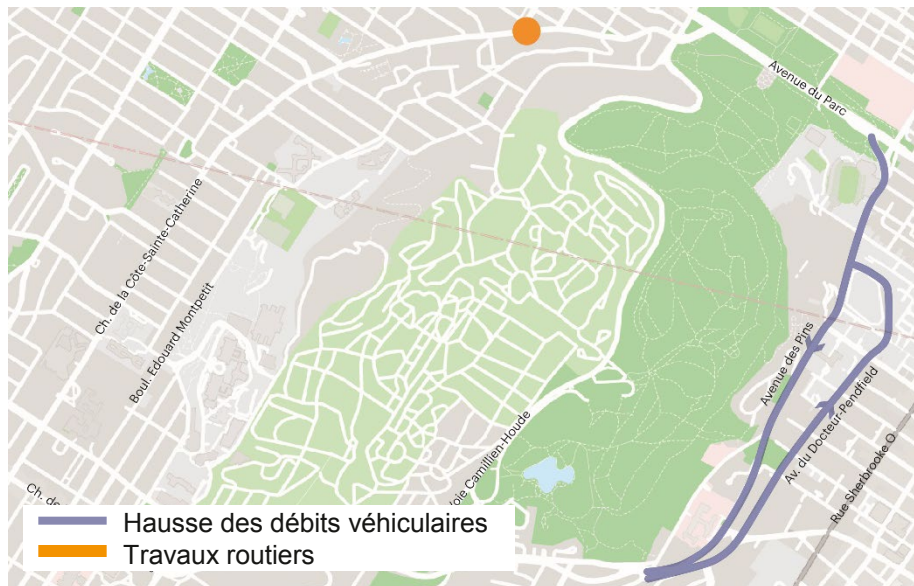
Diminution d'au moins 25 % du volume global de véhicules sur le mont Royal (-2 000 à -6 400 véhicules/jour)



Chemins alternatifs : Débits véhiculaires en semaine

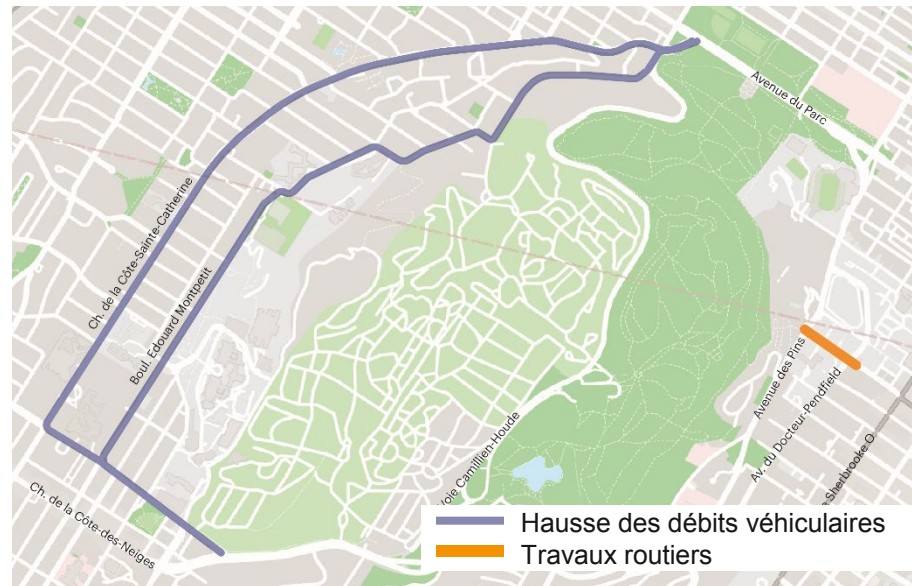
En juin 2018, l'alternative principale choisie par les usagers est par le sud

Débit de mai 2018 vs juin 2018



En septembre 2018, l'alternative principale choisie par les usagers est par le nord notamment en raison des travaux de la rue Peel et de la fin des travaux Côte-Sainte-Catherine / Laurier

Débit de mai 2018 vs septembre 2018





Amélioration globale du service de transport collectif



- Amélioration de la ponctualité, notamment la fin de semaine
- Diminution des trajets anormalement longs la fin de semaine
- Augmentation des temps de parcours d'environ 1 minute (réduction de la vitesse de circulation, nouveaux arrêts d'autobus, nouveaux panneaux d'arrêt et hausse de l'achalandage saisonnier)

Stationnements

Diminution du nombre de transactions enregistrées globalement dans les 4 stationnements comparativement à l'année 2017

Signifie seulement une diminution du nombre de visiteurs en voiture

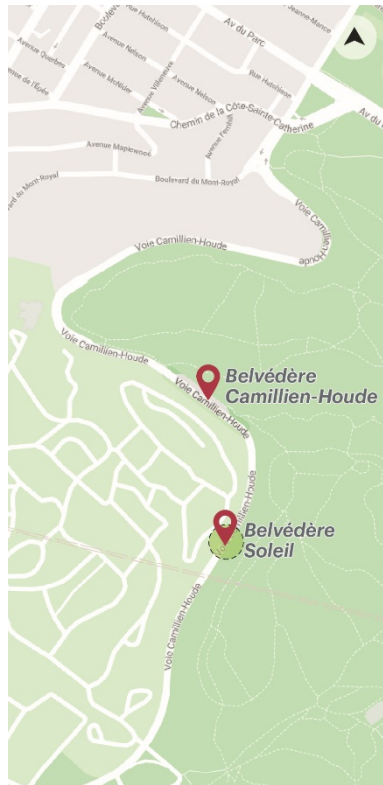
Hypothèses expliquant cette variation:

- L'année 2017 est celle du 375^e anniversaire
- Conditions météorologiques
- Bonification du transport collectif
- Perception confuse ou négative du projet pilote



Période	Différentiel du nombre de transactions enregistrées
Juin 2017 (avant) vs Juin 2018 (pendant)	+ 1%
Juillet 2017 (avant) vs Juillet 2018 (pendant)	- 11%
Août 2017 (avant) vs Août 2018 (pendant)	- 5%
Septembre 2017 (avant) vs Septembre 2018 (pendant)	- 19%

Observations sur le terrain – Belvédère Soleil



L'implantation du belvédère Soleil le long de la voie CH, dans sa configuration existante, a fait ressortir la problématique de son accessibilité. Des comportements dangereux et/ou illégaux ont été observés à ses abords

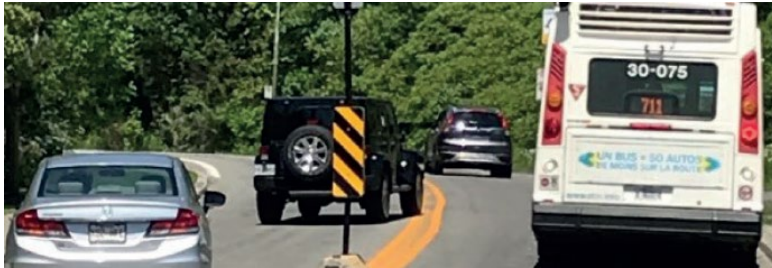
Exemples

- Stationnement des voitures sur les accotements
- Virages en « U »
- Conflits entre les cyclistes et les usagers du transport en commun



Observations sur le terrain – Cohabitation / Sécurité

Tel qu'attendu, le projet pilote n'a pas permis de régler tous les problèmes de cohabitation entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons. Des situations conflictuelles entre les différents usagers et des comportements dangereux de la part d'automobilistes et de cyclistes ont encore été observés.



Observations sur le terrain - Signalisation

Signalisation conforme mais chargée, occasionnant de l'hésitation chez les conducteurs à l'approche du tronçon à accès restreint

Démontre les limites et les inconvénients d'interdire le transit uniquement à l'aide de panneaux de signalisation



Conclusion

Sur la base des données recueillies et analysées, on estime que le projet pilote est une réussite.



Circulation de transit



Nombre de véhicules



Vitesse des véhicules



Quiétude du chemin



Convivialité des lieux



Ponctualité du transport collectif

Le projet pilote a permis de comprendre les effets de la coupure du transit de véhicules particuliers dans le parc du Mont-Royal et autour de celui-ci.

Merci de votre attention
Questions?

